

Providis Protection Juridique Globale

Critères de segmentation

Produit d'assurance
proposé par



**BNP PARIBAS
FORTIS**

Critères pour l'acceptation :

Lors de la souscription d'une assurance protection juridique Providis Protection Juridique Globale, le risque est accepté (ou refusé) sur la base des critères suivants ou, le cas échéant, d'une combinaison de ceux-ci:

► **le lieu de résidence habituel du preneur d'assurance.**

L'assurance protection juridique Providis Protection Juridique Globale doit respecter la loi du 22 avril 2019 visant à rendre plus accessible l'assurance protection juridique, qui exige que le preneur d'assurance ait sa résidence habituelle en Belgique. En outre, AG Insurance n'est autorisée à assurer que les risques situés en Belgique. Dans le cadre d'une assurance protection juridique, le pays où se situe le risque est le pays dans lequel le preneur d'assurance a son lieu de résidence habituel.

► **pour les options «1 véhicule», «2 véhicules», «tous les véhicules» : le pays où le véhicule est immatriculé.**

AG Insurance n'est autorisée à assurer que les risques situés en Belgique. Pour les véhicules, le pays du risque est le pays où le véhicule est immatriculé.

